

**Procès-verbal (PV) de l'Assemblée Générale (AG)  
du samedi 21.06.2014 de 10h45 à 12h00 au  
Domaine Biodynamique de La Coudre à Bonvillars VD**

**1. Accueil, ordre du jour, scrutateurs, liste de présence, PV de l'AG 2013 :**

- a. Le président Manuel Perret ouvre l'Assemblée à 10h45 en remerciant au nom du Comité les personnes présentes pour leur intérêt et leur ponctualité, excuse deux membres du Comité absents pour raisons de famille et mentionne que 17 autres membres ont pris la peine de s'excuser.
- b. L'AG ayant été convoquée conformément aux statuts, elle est apte à siéger.
- c. L'ordre du jour est accepté tel quel.
- d. Le scrutateur est Daniel Jaccard, secrétaire.
- e. Le PV de l'AG 2013 ayant été posté sur le site internet, il n'en est pas fait lecture. Il est accepté tel quel.

**2. Rapport d'activité du Président et du Secrétaire**

- a. Le Comité s'est réuni 5 fois en 2013 pour traiter les affaires courantes et les orientations stratégiques.
- b. Foires et marchés : nous avons participé en 2013 à Agrobiorama à Lausanne (2 jours sur 4), aux Herbettes en Fête à Charmey FR (2 jours sur 2), au Marché Bio de Morges VD, au Marché de Noël de Sion (1 jour au total).
- c. Notre bulletin d'information a été édité 4 fois, on notera une bonne fréquentation publicitaire et une bonne augmentation du nombre d'adresses de courriel qui nous permettent d'économiser beaucoup de papier, d'encre et de frais d'imprimerie et d'envoi.
- d. Le relookage total du site internet à la fin de l'année a été une assez grosse affaire pour le secrétariat, les réactions sont positives. Difficultés avec les nouvelles normes des statistiques des moteurs de recherche... : nous ne savons plus vraiment le nombre de visiteurs et c'est embêtant pour nos relations avec nos annonceurs. Nous espérons que ça va changer...

**3. Présentation et adoption des comptes 2013**

- a. Le président lit les comptes 2013 et les commandes : la perte extraordinaire de 5052.39 francs est due à une correction de 6040.00 francs (compte débiteurs pas mis à zéro fin 2012) et à l'abandon de 12.39 francs d'impôt anticipé devenu obsolète pour cause de paperasserie disproportionnée pour le récupérer.
- b. Aux questions sur des montants (revenus publicitaires du site internet et cotisations AVS etc.) qui paraissent bizarres, il répond que des factures avaient été contestées puis s'étaient trouvées à cheval sur deux années et que le Comité avait ensuite décidé de faire la comptabilité « aux encaissements et aux dépenses en temps réel » vu que de toute façon l'encaissement des cotisations s'étale en continu et ne peut pas être attribuée strictement à telle ou telle année comptable.
- c. Le président lit le rapport de l'organe de révision et passe au vote sur les comptes : c'est à l'unanimité que l'AG accepte les comptes et en donne entière décharge au caissier et au Comité.

**4. Élection de l'organe de révision**

- a. Le président propose de continuer avec la Fiduciaire Borlan Sàrl, ce que l'Assemblée approuve à l'unanimité.

## 5. Projets et perspectives

- a. Comité, foires, bulletin etc. : comme d'habitude
- b. Il y a un grand projet pour cette année : l'Action Bio Romandie qui aura lieu fin septembre dans les magasins partenaires. C'est un coup de communication : les magasins feront un rabais général de 10 % le vendredi 26 et le samedi 27 septembre, nous leur assurons un subventionnement de la part de leurs principaux fournisseurs, l'opération est gérée par nous, la communication devra être centrée sur nous et sur l'intérêt de devenir membre de l'association (consommateurs) et du réseau (partenaires). Le président passe la parole à Frank Vidal pour qu'il explique le partenariat de communication qui se met en place.
- c. Frank Vidal, coprésident de Coopérative des Conseillers/ères en Environnement (CCE), [www.2sustainable.ch](http://www.2sustainable.ch), explique que nos deux organisations vont coopérer sous forme d'un partenariat de synergies. Dans un premier temps la CCE est mandatée pour développer et assurer la communication pour l'Action Bio Romandie mentionnée ci-dessus et pour développer un dossier de presse et de recherche de partenariats. Synergies : les organisations communiqueront mutuellement et de concert, le but étant de développer ensuite une communication plus vaste et générale sur le bio qui manque encore cruellement en Suisse romande au vu des réactions des journalistes (cf. point a des Divers) qui, au lieu de voir le positif, s'accrochent aux petits défauts qui restent et les montent en épingle.

## 6. Divers

- a. Manuel Perret : Réponse à une question de Mme Rouhani, présente, sur la teneur d'un article de la Tribune de Genève qui dit que seuls 10 à 20 % de produits bio sont réellement bio à cause des semences et des plants non bio utilisés : Historiquement l'agriculture biologique n'avait que des semences conventionnelles à disposition sauf celles qu'elle produisait elle-même. Or les besoins changent quand on devient grand : pour un hectare de blé il faut en moyenne 150 kg de semence. La sélection est un métier, la multiplication aussi, il n'est pas toujours simple de conserver les variétés à l'identique au fil des générations. Le marché de la semence est en plus fortement concentré : 4 (5) grandes multinationales détiennent 90 % du marché et auraient plutôt intérêt à empêcher le bio d'être bio pour assurer l'écoulement de leurs OGM. Concrètement, en Suisse, la devise est « le plus bio possible le plus vite possible » : quand des semences bio sont disponibles il faut les utiliser. À défaut des semences conventionnelles mais non traitées. Le marché se met en place grâce aux incitations de Bio Suisse, il est demandeur, donc la production de semences et de plants bio se développe, de même que la sélection de variétés adaptées aux besoins spécifiques de l'agriculture biologique. Il y a des espèces et des variétés pour lesquelles il n'y a pas encore de semence bio sur le marché. Par exemple, on ne va pas interdire de faire du brocoli en bio sous prétexte que la graine n'est pas 100 % bio... car tout le système de culture qui aboutit à l'obtention d'un label bio est tout de même 100 % bio ! Et vu que les graines conventionnelles doivent être non traitées, elles ne contiennent pas de substances dommageables pour l'environnement ou susceptible de laisser des résidus dans les produits biologiques finaux.
- b. Josette Dégailler : « Marcher pour s'en sortir » : projet de créer une association pour offrir des marches et du travail auxiliaire de ferme bio en ferme bio pour des jeunes en difficulté qui seraient accompagnés : Elle demande d'avoir des personnes pour l'informatique, pour présider le projet, un caissier et chercheur de fonds. Les personnes intéressées peuvent en discuter avec elle et prendre la documentation. Manuel Perret en parlera à Bio Suisse mercredi 25 juin.
- c. Microorganismes efficaces : une documentation est mise à disposition par une membre.
- d. Josette Dégailler : « Traiteur Bio » est très bien ! => Frank Vidal remercie, rebondit et enchaîne : ayant constaté que les canaux de distribution sont saturés, il est en train de concevoir des remorques avec distributeurs automatiques de produits bio en vente quasi directe. Il cherche du financement participatif. Affaire à suivre !